



# INFO-SERVICE

## Relâche scolaire

### LE SERVICE DE GARDE

Le service de garde se déroule de **6 h 30 à 9 h 00** et de **15 h 30 à 18 h 30**. Certaines activités sont proposées aux enfants. Leur participation est volontaire. Pour profiter du service de garde, votre enfant doit y être inscrit à l'avance.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent se soumettre à des mesures de contrôle. Au début et à la fin de la journée, vous devez vous présenter à l'arrière de la salle Émilie-Gamelin (en bas des escaliers menant à la partie inférieure du Centre), pour signer la feuille des présences. De plus, nous vous demandons d'avoir **une carte d'identité ou votre mot de passe**.

Si vous ne pouvez pas vous présenter au service de garde et que vous demandez à quelqu'un qui n'est pas sur la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant, **vous devez nous le dire en personne ou par téléphone**, au 514 453-7600, poste 221 entre 8 h 00 et 17 h 00. **Important : la personne qui vient chercher votre enfant doit avoir votre mot de passe et une carte d'identité.**

Dans le cas contraire, la coordination du camp tentera de vous joindre afin d'obtenir une autorisation. Sans quoi, l'enfant **NE POURRA PAS QUITTER** le camp.

Le ratio est d'un (1) moniteur pour vingt (20) enfants lors du service de garde.

**Prix du service de garde:** 36,00 \$ par semaine ou 9,00 \$ par jour



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA